



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Le 10 janvier 2023,

Contrat de Plan Etat – Région: plus de 179 millions d'euros pour l'Ardèche

Thierry DEVIMEUX, Préfet de l'Ardèche, Philippe MEUNIER, Vice-président de la Région délégué à l'Aménagement du territoire et Olivier AMRANE, Président du Département de l'Ardèche se sont rendus ce mardi sur le site du futur centre de formation « Grand carénage » du CNPE de Cruas, une des opérations phare du volet territorial du nouveau Contrat de Plan Etat-Région. L'Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d'euros pour financer les grands projets de nos territoires. Dans le département de l'Ardèche, cela représente plus de 179 millions d'euros de projets. Un montant inédit pour les investissements du territoire.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n'y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. 4,4 milliards d'euros – à parts égales entre l'Etat et la Région – permettront de financer les projets autour de 5 axes stratégiques définis en concertation avec nos Départements :

- L'économie, avec la relocalisation de nos industries et la création d'emplois par l'aménagement de zones économiques, le développement de notre agriculture raisonnée et le soutien à l'économie de notre montagne.
- La cohésion territoriale avec des projets équilibrés entre les petites communes et les zones urbaines,
- L'amélioration du cadre de vie de nos habitants en développant des énergies et des mobilités décarbonées,
- L'attractivité de notre territoire en promouvant le sport, en mettant en valeur nos atouts touristiques et notre patrimoine d'exception.

En Ardèche plus de 179 millions d'euros seront investis via ce CPER :

- L'installation d'un plateau technique sur la commune de La Voulte-sur-Rhône est une opération phare du volet territorial de l'Ardèche du CPER 21/27, l'objectif est de proposer notamment aux salariés, aux jeunes et aux chômeurs en reconversion, des formations aux métiers de la filière du nucléaire (dans la perspective des travaux liés au Grand carénage et aux visites décennales qui se dérouleront entre 2024 et 2027 sur le site du CNPE de Cruas-Meysse) et aux métiers en tension (soudeur, calorifugeur, électricien, échafauteur, etc).

- Calendrier prévisionnel :
 - Travaux (en 2 phases) : janvier 2023
 - Livraison partielle des locaux/finalisation du projet : juillet 2023
 - Ouverture/démarrage des formations : septembre 2023.

Focus sur le plateau technique mutualisé de La Voulte-sur-Rhône destiné à former les futurs salariés du grand carénage de Cruas

Ce Plateau Technique de Formation Mutualisé, intimement lié au grand carénage constitue un projet ambitieux au service de l'Ardèche. Ce dernier est issu des travaux du groupe emploi compétences de l'Instance de Concertation et de Coordination (ICC) de la centrale de Cruas-Meysse, après, notamment l'exposé des besoins liés au Grand carénage du site, programmé entre 2024 et 2027.

Concrètement, il proposera des formations sur une dizaine de métiers (chaudronnier-tuyauteur, calorifugeur, échafauteur, robinetier, soudeur, technicien en radio protection, etc.) en lien avec les travaux du Grand carénage et les industries ardéchoises, permettant à terme de créer une filière de formation en Ardèche.

Ce centre de formation garantira non seulement de recruter prioritairement en Ardèche mais plus encore de positionner le centre Ardèche comme un véritable territoire d'industrie.

La localisation de ce plateau a été validée par la préfecture, à la suite d'un appel à candidature. Le choix s'est porté sur la proposition de la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) sur la commune de La Voulte-sur-Rhône. Les investissements vont porter sur des travaux de réaménagement du plateau technique (aménagement et achats des équipements spécifiques aux formations qui seront proposées), situé dans les anciens locaux de l'entreprise MAREL dans la zone d'activité de La Voulte-sur-Rhône.

Les bénéficiaires de ce projet seront les entreprises mais aussi des stagiaires issus de la formation par alternance, de la formation continue (salariés ou futurs salariés) et de Pôle Emploi. Les formations proposées seront dispensées par le centre de formation mais aussi par l'ensemble des organismes partenaires. Ce projet s'appuie sur différents plateaux, notamment un chantier école, permettant de répondre aux besoins exprimés et de dispenser des formations de qualité. La simulation sera au cœur de la pédagogie proposée. La réussite de ce projet passera également par la promotion des métiers avec des opérations en direction des publics concernés.

L'objectif final, après une phase de 3 ans soutenue par l'AP France 2030, est de pérenniser cet équipement au service du territoire, pour les entreprises du bassin.

Plusieurs autres projets, identifiés en lien étroit avec le Département de l'Ardèche, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Investissements pour le CREPS de Vallon Pont d'Arc
- Création du Campus de l'hôtellerie et de la restauration, restauration Château de Largentière
- Opération Grand Site : labélisation du Grand Site Combe d'Arc et préfiguration du site Mont Gerbier de Jonc / Mont Mézenc
- Restructuration Base départementale de Salavas
- Sécurisation de l'exploitation du Train de l'Ardèche, « Le Mastrou »
- Financement du second Plan de gestion Unesco Grotte Chauvet : financement d'une exposition numérique immersive itinérante (présentant notamment un clone numérique de la Grotte Chauvet)
- Construction du nouveau stade de rugby d'Aubenas
- Poursuite des travaux du centre d'Art contemporain au château Montlaur d'Aubenas
- Création d'une nouvelle médiathèque en coeur de ville de Tournon
- Opération ITDT : développement d'un site pilote dédié à l'innovation en matière de dépollution sur la commune de Tournon
- Projet global d'aménagement et restructuration de l'ancien hôpital des Vans
- Soutien au Thermalisme
- Réhabilitation du quartier de la Cance à Annonay
- Financement d'opérations pour la reconstruction du Teil à la suite du séisme
- Réhabilitation patrimoniale et développement du château de La Voulte-sur-Rhône
- Valorisation du patrimoine historique de Viviers (centre ancien : site patrimonial remarquable - Maison des chevaliers, les Ecuries, le port de Viviers)
- Modernisation des installations et du réseau d'irrigation de Chomérac, modernisation du réseau d'irrigation du Bas Chassezac
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ARNU) : intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes
- Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés

« L'Ardèche doit faire face aux défis de notre temps. Avec son relief alternant petites vallées et collines, elle doit faire face aux phénomènes climatiques extrêmes que sont la sécheresse et les crues cévenoles et accompagner les agriculteurs face à ces enjeux. A la fois rurale et industrielle, elle doit renforcer son attractivité auprès des entreprises pour développer son industrie. L'Ardèche doit en outre s'engager dans une démarche éco-responsable et plus résiliente pour assurer la préservation de ses joyaux patrimoniaux et culturels uniques et reconnus avec le développement d'un tourisme maîtrisé. Face à ce constat, le CPER se veut un outil adapté pour répondre à ces enjeux qui feront l'Ardèche de demain. »

Thierry DEVIMEUX, Préfet de l'Ardèche

« En Auvergne-Rhône-Alpes nous avons construit un Contrat de Plan inédit, en unissant nos forces pour développer les projets qui vont faire vivre nos territoires. Ensemble, comme ici en Ardèche avec Olivier AMRANE, avec l'Etat, nos intercommunalités, nos communes, nous additionnons nos forces au service de nos entreprises et de nos habitants. C'est aussi un message fort que nous adressons dans cette période de crise, celui qu'il ne faut pas baisser les bras mais au contraire s'engager ensemble pour nos compatriotes. Grâce à ce contrat de Plan, jamais le département de l'Ardèche n'aura bénéficié d'autant d'investissements. »

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

« Cette visite de terrain à La Voulte-sur-Rhône, sur le futur centre de formation des métiers du nucléaire du Grand carénage de Cruas, souligne l'engagement tripartite de la Région, de l'Etat et du Département sur les projets qui développent notre attractivité et nos emplois. Ce projet témoigne de notre volonté de travailler main dans la main pour soutenir les projets d'investissement stratégiques pour notre département. Je remercie tout particulièrement le Préfet de Région, représenté par Thierry Devimeux, Préfet de l'Ardèche, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez ainsi que Philippe Meunier, son vice-Président qui le représente aujourd'hui pour le soutien sans faille qu'ils apportent à notre ruralité. Une fois encore, preuve est faite que l'Ardèche est traitée d'égal à égal avec les territoires urbains. La ruralité a de l'avenir. »

Olivier AMRANE, Président du Département de l'Ardèche